lettre de l'adrc

Informations de l'agence pour le développement régional du cinéma ■ N° 21 ■ Novembre 2009

À la Une

L'Agence à Deauville

Comme chaque année, l'Agence a participé en septembre au congrès de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), qui est un moment fort dans la vie des salles françaises.

LE DÉBAT DU 30 SEPTEMBRE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS, représentés cette année par Véronique Cayla, présidente du Centre national du cinéma (CNC), a établi tout d'abord le bilan de la fréquentation du début de l'année 2009 avant l'annonce des mesures et des évolutions jugées nécessaires dans le domaine de l'exploitation. Les exploitants représentant la petite et la moyenne exploitation ont alors exprimé leurs vives préoccupations concernant leur situation présente. Les journaux professionnels se sont depuis faits largement l'écho de cet après-midi de débats passionnés.

Plusieurs points marquants sont à retenir. Le CNC a formulé le constat de l'évolution très contrastée de la fréquentation pour les premiers mois de 2009 (+ 2 % en moyenne, mais un recul de - 4 % pour la moyenne exploitation et de - 10 % pour la petite). Il a détaillé le modèle de fonds mutualiste (ouvert à toutes les salles et à tous les distributeurs) qui doit permettre le financement d'une transition à la projection numérique en cinq ans, grâce à une contribution des distributeurs aux frais des nouveaux équipements. Il a souligné ensuite l'accroissement de difficultés d'accès aux films et les différences marquées de situations des exploitants selon leur taille en matière de taux de location. Madame Cayla a d'ailleurs évoqué à plusieurs reprises les missions de l'Adrc au profit des villes moyennes et petites, et qu'il lui faut réaffirmer. Il faut rappeler qu'en 2008, 97 % des interventions de l'Adrc concernaient des localités autres que des villes-clés.

Agir au service des salles en 2009

Pour leur part, les exploitants de la petite et moyenne exploitation, qui sont les partenaires privilégiés de l'Agence, ont exposé de manière détaillée leurs difficultés actuelles en réclamant des mesures nouvelles pour conforter rapidement leur situation. L'Agence a été particulièrement attentive à ces témoignages qui confirmaient les éléments qu'elle avait pu recueillir dans les derniers mois sur l'attitude en matière d'accès des plus gros distributeurs et sur la situation critique de certaines salles.

Pour faire suite aux propositions issues du congrès, et après les débats approfondis qui ont eu lieu sur les mêmes questions lors du conseil d'administration de l'Agence du 8 octobre, l'Agence a confirmé évidemment sa disponibilité pour participer aux discussions professionnelles organisées par le CNC qui traiteront du taux de location. En matière de diagnostic d'accessibilité, elle travaille dès à présent en lien avec le CNC et la FNCF pour apporter aux salles une aide pratique dans l'élaboration du diagnostic « Accessibilité » qui doit être établi, conformément aux principes de la loi du 11 février 2005, pour l'ensemble des établissements avant le 31 décembre 2010. ■

1 021 adhérents

Vous êtes aujourd'hui 1 021 adhérents attachés à la poursuite de notre action pour une meilleure diffusion du film. Ce nombre est atteint grâce à la progression depuis plusieurs années des adhésions dans les catégories des exploitants (792 aujourd'hui), collectivités territoriales (99). Les producteurs (34), les réalisateurs (34) et les distributeurs (48), les programmateurs (14) ont aussi été nombreux à adhérer cette année.

édito

par Lucas Belvaux, président

C'est avec une certaine fierté que je m'adresse à vous alors que le conseil d'administration m'a proposé de poursuivre, pour un nouveau mandat de trois ans, mes fonctions de président. Fierté car, durant les trois années écoulées, j'ai mieux compris l'importance des missions de l'Agence et tout ce qu'elle peut apporter aux salles, aux spectateurs et aux créateurs en assurant la meilleure diffusion des films sur le territoire. Fierté d'être associé à cette action, de la représenter.

Le congrès de Deauville a révélé à quel point l'Agence, durant les trois ans à venir, devra renforcer ses actions pour faire face à l'accroissement des difficultés d'accès, tout en accompagnant les salles dans leurs nouvelles mutations : projection numérique, accessibilité, normes, développement durable.

Je remercie le conseil de sa confiance et tous les adhérents qui, lors des assemblées générales, ont approuvé l'action que les administrateurs ont menée.

Avec l'équipe de l'Agence, avec l'ensemble de nos adhérents et le concours de nos partenaires professionnels, nous défendrons cette idée du cinéma comme lien social, vecteur de culture et plaisir esthétique qui fait la force de l'Adrc depuis 1983.

Copies Adrc du 1er semestre

Diffusion

Le niveau d'intervention s'établit à 891 copies pour les six premiers mois de 2009, soit un niveau supérieur de 100 copies à celui de 2008.

CES 891 COPIES SE RÉPARTISSENT entre les interventions destinées aux plus petites localités avec 669 copies, celles concernant le dispositif « Villes moyennes » 169 copies et celles du dispositif « Art et Essai » avec 53 copies. Selon les dispositifs, l'évolution au regard de 2008 est contrastée. Alors que les tirages pour les petites villes et le dispositif « Art et Essai » s'établissent à un niveau similaire à celui de 2008, ceux du dispositif « Villes moyennes », avec 169 copies, progressent en revanche nettement par rapport à l'année précédente (76 copies supplémentaires). Quatre films ont bénéficié des interventions les plus importantes dans ce dispositif (plus de 20 copies pour *Les Étreintes brisées, Les Beaux Gosses, La Première Étoile, Welcome)* alors qu'en 2008, pour cette période, deux seulement étaient concernés par ce niveau d'intervention *(Survivre avec les loups, Sagan).* Cette différence d'intervention avec l'année précédente se constate essentiellement au mois de mars et au mois de mai qui n'avaient pas connu de tirages « Villes moyennes » en 2008.

Selon les mois d'intervention et pour l'ensemble des procédures, on observe des différences marquées entre les deux années. En 2008, les interventions avaient été les plus fortes en janvier et avril, pour lesquels les tirages ont été nettement plus faibles en 2009. En 2009, les interventions ont dépassé de plus de 100 copies celles de 2008 pour mars et de mai et de 40 copies celles de juin 2008.

71 films concernés sur la période

70 des 71 titres ayant bénéficié de tirages en 2009 (en 2008, ils étaient 72) sont des films de diffusion moyenne ou réduite diffusés sur moins de 300 copies. Les films de diffusion réduite (21 à 79 copies) et de diffusion très réduite (20 copies ou moins) représentent 41 titres soit 58 % du total. Les films européens représentaient 81 % des copies pour 66 % des titres ; les films français 35 % du total des titres et 48 % des copies ; les films américains représentaient 11 % des copies pour 11 % des titres ; et les films d'autres nationalités (dont 6 titres d'Amérique latine et 5 films japonais) 8 % des copies pour 23 % des films. Plus de 91 % des titres concernent des films recommandés « Art et Essai ».

Les interventions les plus importantes, conduisant à un tirage de plus de 40 copies toutes procédures confondues, ont eu lieu pour les films *Les Étreintes brisées* avec 102 copies au total dont 51 au titre des villes moyennes, *Les Beaux Gosses* avec 74 copies dont 37 copies « Villes moyennes », *Welcome* avec 73 copies, dont 22 « Villes moyennes », *La Première Étoile* avec 55 copies dont 30 « Villes moyennes » et *Dans la brume électrique* 47 copies dont 10 « Villes moyennes ». ■

Bilan Répertoire

En 2008, l'activité du département Répertoire a été particulièrement soutenue. 418 salles, contre 371 salles en 2007, ont eu recours aux copies Patrimoine, ce qui porte le total des exploitations ayant déjà collaboré avec l'Adrc à ce titre, à 731 depuis la création de ce département en 2000. Le nombre des salles participant aux actions progresse dans 18 régions, et tout particulièrement en Aquitaine, Bretagne, Île-de-France, Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Rhône-Alpes. 87 % des programmations sont effectuées dans des salles de villes petites et moyennes.

49 nouveaux titres ont été diffusés en 2008 (dont 13 courts métrages), parmi eux 7 titres mis à disposition par les distributeurs. Le département Répertoire peut ainsi proposer aujourd'hui aux exploitants un fonds de 180 longs métrages disponibles à des conditions aménagées. L'ensemble des copies Adrc disponibles ont totalisé 1 430 programmations et 62 000 entrées en 2008, et depuis 2000 près de 270 000 entrées.

***Au premier semestre 2009, la circulation en ciné-concert du film* Autour de pionniers de l'animation, *fruit d'un partenariat avec les Archives du Film du CNC et Gaumont, a commencé avec succès tandis qu'étaient tirées de nouvelles copies de comédies italiennes* (Le Fanfaron, Les Monstres, Signore e Signori, Affreux, sales et méchants), *des trois premiers films de Nanni Moretti et de films américains réédités* (Les Sept Mercenaires, Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? *et* The Molly Maguires).**

Étude des salles du Centre

Numérique

L'Agence a réalisé, avec CentreImages et l'Association des cinémas du Centre, l'étude de quarante-six établissements de la région Centre.

CETTE ÉTUDE portant sur les possibilités d'adaptation des cabines à la projection numérique, sur l'accessibilité aux personnes handicapées en fauteuil et sur l'aménagement général des salles, a été menée fin 2008 et début 2009 en concertation et à la demande de l'agence régionale du Centre pour le Cinéma et de l'Association des salles de la région. S'agissant de l'implantation dans les cabines d'un projecteur numérique au côté du projecteur 35 mm, il a été possible d'établir, pour la première fois au sujet d'un parc donné, une estimation précise des coûts alors que les chiffres antérieurs du rapport Levrier pour le CNC ou du Collectif des indépendants pour le numérique, reposaient sur des chiffres théoriques. Les coûts estimés apparaissent un peu plus élevés que ces premières données théoriques, notamment du fait des adaptations nécessaires des chaînes sonores de plusieurs salles.

En matière d'accessibilité, l'analyse a montré que certains établissements devraient réaliser des travaux d'adaptation importants et a établi des hypothèses de coûts.

Enfin, l'examen des aménagements a permis de faire le point des salles qui nécessitent aujourd'hui des travaux de modernisation en raison de l'évolution des normes et des attentes de confort des spectateurs.

L'étude a été présentée aux élus et aux exploitants de la région au début d'avril, ainsi que par Jean-Michel Gévaudan lors de l'assemblée générale de mai afin d'ouvrir le débat sur le numérique avec les adhérents. ■

L'analyse des coûts de construction des salles en 2008

L'année 2008 montre, alors que le nombre et le montant d'investissements diminuent, la progression des coûts de construction des salles.

L'ADRC RÉALISE CHAQUE ANNÉE un document qui analyse les coûts prévisionnels des projets aidés par la commission d'Aide sélective du CNC. Selon ce document, 2008 apparaît comme une année atypique au regard du nombre de projets soumis à la commission. Le nombre d'opérations diminue (37 contre 57), en raison certainement des échéances électorales et de leurs conséquences pour les décisions publiques. Le montant total des investissements est aussi en forte réduction passant de 58 millions d'euros en 2007 à 29 millions en 2008. Par type d'opération, on observe une diminution du nombre des créations, une stabilité des restructurations et une progression du nombre des rénovations. L'ensemble des projets se répartit en 7 créations, 9 restructurations, 10 rénovations et 11 améliorations légères. La moyenne des coûts par projet retrouve son niveau de 2004 à 0,8 million d'euros par projet contre 1 million l'année précédente.

Augmentation des coûts depuis 2002

Cependant, cette diminution du coût moyen s'accompagne d'une poursuite l'augmentation générale des coûts de construction par fauteuil tant pour les projets publics que pour les projets privés.
Depuis plusieurs années, les ratios plafonds au mètre carré et au fauteuil des créations deviennent les ratios moyens des années suivantes. L'analyse des données 2008 confirme cette tendance puisque les ratios augmentent sensiblement. Compte tenu du petit nombre de projets examinés cette année par la commission, l'analyse a porté sur une liste de projets enrichie d'autres projets publics et privés. L'échantillon d'une vingtaine de projets de création montre que 53 % de ceux-ci ont un ratio au fauteuil compris entre 3 500 et 5 000 euros, et 25 % un coût au fauteuil supérieur à 5 000 euros. Le document est disponible pour nos adhérents et partenaires professionnels sur demande. ■

Droit du cinéma

Prévue par la loi du 5 mars 2009 sur la communication audiovisuelle, l'ordonnance du 24 juillet a modifié l'organisation du CNC et a modernisé le droit du cinéma. Le CNC est doté d'un conseil d'administration formé notamment de représentants de l'État et des hautes juridictions ; il change de nom pour devenir le Centre national du cinéma et de l'image animée ; Véronique Cayla en devient présidente. D'autre part, la partie législative du nouveau code du Cinéma prévoit la réforme des conditions d'exercice des professions : l'autorisation préalable subsiste pour l'exploitation sous forme d'une homologation. Elle réglemente aussi les séances en plein air et non commerciales, et reprend les dispositions actuelles relatives au médiateur et aux principes de répartition entre distributeurs et exploitants. Enfin, l'ordonnance précise que les exploitants déjà équipés de projecteurs numériques devront, dans les six mois, en faire la déclaration au CNC. Une nouvelle ordonnance doit être prise avant décembre, en matière de régulation de la diffusion cinématographique.

Entre nous

Mouvements dans l'équipe

Aux côtés de Laurence Fière, Burçak Taran et Nicolas Villette, trois nouveaux correspondants régionaux sont vos interlocuteurs depuis plusieurs mois. Cécile Camilleri, auparavant assistante de la diffusion, est la nouvelle correspondante pour la région Méditerranée. Solenne Bianco, ancienne déléguée générale de l'Acreamp, est aujourd'hui responsable de la région Nord et Est. Enfin, Benoît Gauriau, qui était antérieurement coordinateur de l'association Macao, est devenu le correspondant pour la région Banlieue parisienne.

■ **VISIONNEMENTS.** Plusieurs visionnements seront organisés avec le concours de l'Agence, en novembre à Arras les 12 et 13, à Muret et à La Garde le 19, à Perpignan le 26, et en décembre à Vendôme le 10. Certains d'entre eux proposeront de découvrir des films d'exclusivité et de patrimoine.

■ **RÉSULTATS.** La Lettre d'information vous rappelle l'importance de la transmission régulière à l'Agence des résultats de toutes vos séances qui sont absolument indispensables à la qualité de nos analyses et des informations destinées à nos adhérents et à nos partenaires professionnels. N'oubliez de nous les faire parvenir dans les meilleurs délais.

■ **Conseils d'administration.**
Le conseil s'est réuni le 31 mars 2009. Les administrateurs ont arrêté les rapports financier et moral, préparés par le bureau. Ils ont organisé l'assemblée générale et retenu la projection numérique pour thème de son débat. Jean-Michel Gévaudan a informé le conseil des activités des trois premiers mois : niveau de tirage et coût moyen constaté des copies. Les administrateurs ont décidé de la modification des conditions de remboursement des copies « Villes moyennes » par les distributeurs. Enfin, le conseil a été informé du nombre d'adhérents fin mars et des principaux résultats de l'étude de parc des salles du Centre.
Le 8 octobre, le conseil a examiné la situation budgétaire des premiers mois de 2009, établi un bilan des interventions de l'année en cours, fixé les cotisations et préparé les budgets pour 2010. Les administrateurs ont aussi reconduit pour trois ans le mandat du président Lucas Belvaux et pris connaissance du document d'analyse des coûts de construction des salles en 2008.

Entre nous

Fréquentation 2009
L'augmentation de fréquentation des premiers mois de 2009 cache des disparités importantes. La vulnérabilité de la petite et moyenne exploitation, pour qui la fréquentation s'est fortement dégradée, apparaît clairement. Les entrées en hausse par rapport à 2008 de 2 % pour la grande exploitation sur les sept premiers mois, sont en baisse de 4,3 % pour la moyenne, et de 10,5 % pour la petite.

■ **Équipe du Répertoire.** En raison du congé de maternité d'Anne Rioche, les salles ont un nouvel interlocuteur aux côtés de Rodolphe Lerambert : Andy Rajarison. Celui-ci, qui avait exercé diverses fonctions en distribution, travaillera dans le secteur Répertoire jusqu'en novembre 2009.

■ **Diagnostic « Accessibilité ».** L'Agence a rappelé régulièrement les obligations découlant, pour les salles, de la loi de 2005 sur l'insertion des handicapés. Le décret du 30 avril 2009 prévoit une accélération du diagnostic pour les établissements accueillant plus de sept cents personnes. Celui-ci doit maintenant être élaboré pour ces salles avant le 31 décembre 2009 par une personne pouvant justifier d'une formation ou d'une compétence en matière d'accessibilité (architectes, bureaux d'études et de contrôle…). Il doit présenter la situation au regard de l'accessibilité pour tous les handicaps et fournir une estimation des travaux à entreprendre. Pour les autres établissements, le diagnostic doit être effectué avant le 31 décembre 2010 et mis à la disposition du public. Les salles peuvent solliciter auprès du CNC la prise en charge de 50 % du coût de ce diagnostic avant le 30 novembre 2009.

■ **Antony. La mission d'assistance au projet de salle d'Antony (Hauts-de-Seine) menée par les architectes-conseil de l'Adrc se poursuit. Christian Landais participera en octobre, au jury de concours qui désignera le maître d'œuvre.**

Ça bouge

Agir pour l'accès aux films
L'Agence a réuni le 22 octobre dernier ses comités de professionnels (CTP) pour envisager l'évolution des actions de l'Adrc sur l'accès aux films.
Lors du congrès de Deauville, les exploitants ont en effet manifesté leurs difficultés accrues dans ce domaine. Ce travail de l'Adrc s'effectuera bien entendu en relation étroite avec le CNC qui s'est déclaré préoccupé par cet accroissement des tensions, notamment pour les exploitations moyennes et petites (plus de 90 % des interventions de l'Adrc concernent ces exploitations).

■ **Pionniers de l'animation.** Dix-neuf ciné-concerts du film Autour des pionniers de l'animation, formé de courts métrages réalisés de 1909 à 1929, sont organisés en octobre et novembre lors de la Fête du cinéma d'animation à Berre-l'Étang, Brétigny-sur-Orge, Choisy-le-Roi, Domont, Douarnenez, Étampes, Gisors, Hérouville-Saint-Clair, Houlgate, Ivry-sur-Seine, Morlaix, Oyonnax, Plougastel, Quimper, Villedieu-les-Poêles, Voreppe.
Ce film fait découvrir diverses techniques (papiers découpés, marionnettes, sculptures animées, animation en volume) grâce à l'Agence, aux Archives du film, à Gaumont et à l'AFCA.

■ **Études.** Les architectes conseil de l'Agence ont été consultés sur le projet de cinéma de la commune d'Erquy (Côtes-d'Armor). L'analyse porte notamment sur le choix entre le maintien et la rénovation de la salle Armor Ciné dans le site actuel, ou son transfert dans un autre bâtiment. D'autre part, le département Études intervient pour favoriser la rénovation globale de la salle La Palette de Tournus (Saône-et-Loire).

■ **Itinérants. Une journée de travail sera consacrée aux circuits itinérants de l'ensemble du territoire lors du Festival de Vendôme le vendredi 11 décembre. Un état des lieux de leur apport à la diffusion du film sera établi et une réflexion engagée sur la poursuite de leurs missions après la transition à la projection numérique.**

Copies Répertoire
De nouvelles copies Répertoire seront à la disposition des exploitants au 4e trimestre. En octobre, un cycle Sergio Leone sera proposé avec *Et pour quelques dollars de plus* et *Il était une fois la révolution*. Un dépliant destiné aux spectateurs sera édité. Ensuite ce seront *L'Invasion des profanateurs de sépultures* de Don Siegel, *Beetlejuice* de Tim Burton et *Captain Blood* de Michael Curtiz qui s'ajouteront au catalogue du département Répertoire. Rappelons aussi qu'à l'été, une copie des *Poupées du diable* a été tirée.

Agenda

■ **12 et 13 novembre.** Journées de prévisionnement organisées par l'Adrc, Plan Séquence et De la suite dans les images, dans le cadre du Festival international du film d'Arras : avant-premières exclusivité et répertoire, et rencontre avec l'Association des distributeurs de films de patrimoine (AFDP).

■ **19 novembre.** Visionnement à Muret (Haute-Garonne) au cinéma Jean-Mermoz, proposant des films d'exclusivité et de répertoire, et une avant-première publique, organisée par l'ACREAMP, l'AFCAE et l'Adrc.
Journée de visionnement à La Garde (Var) au cinéma Le Rocher, organisé par l'Adrc en partenariat avec Cinémas du Sud.

■ **25 au 27 novembre.** XIIes Rencontres Art et Essai - Jeune Public au cinéma Le Navire à Valence, organisées par l'AFCAE. Au programme, cinq films en avant-première, une table-ronde « L'enfant acteur : comment choisir, accompagner et faire évoluer les jeunes comédiens ? » et des séances destinées aux scolaires.

■ **26 novembre.** Visionnement à Perpignan (Pyrénées-Orientales) au cinéma Le Castillet organisé par l'AFCAE Languedoc-Roussillon, l'Adrc et la Drac Languedoc-Roussillon.

■ **30 novembre.** Date limite de demande de prise en charge partielle du coût du diagnostic « Accessibilité » pour tous les établissements. Aide présentée sur le site Internet du CNC. Demande à transmettre par courrier au service de l'Exploitation ou à diagnostic-accessibilite@cnc.fr

■ **10 décembre.** Visionnement dans le cadre du Festival de Vendôme en partenariat avec l'Association des Cinémas du Centre et Centre Images : projection de films d'exclusivité et de films de répertoire.

Lettre de l'Adrc

Éditée par l'Agence pour le développement régional du cinéma

L'adrc

58, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.
Tél. : 01.56.89.20.30 - Fax : 01.56.89.20.40
e-mail : adrc@adrc-asso.org
www.adrc-asso.org

Conception graphique et réalisation : Sacrés Caractères.